

Pôle Transition Energétique
Interlocutrice : Solène MARTIN-BLONDET
Tél. : 04 77 43 11 40 / 06 87 68 69 58

martin-blondet@siel42.fr

Commune de L'Horme
Monsieur le Maire

Objet : Offre de mission AMO Bâtiment & Energie
Bâtiment : Ecole élémentaire Marcel Pagnol

le 04/02/2025,

La commune de L'Horme souhaite rénover son école élémentaire Marcel Pagnol afin de minimiser ses consommations énergétiques, garantir une maîtrise des coûts d'exploitation et améliorer la qualité d'usage du bâtiment.



Elle demande au SIEL-TE Loire de l'accompagner dans ce projet via l'Option Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Bâtiment & Energie.

1) Demandes de la commune :

1.1. Programme

> à définir précisément

1.2. Enveloppe financière :

> Budget d'opération : environ 950 000€HT dont 650 000€HT affectés aux travaux.

1.3. Planning souhaité

- > Notification et 1^{ère} réunion de travail : 18/02/2025
- > Rendus (définition, programmation...) = phase 1 : 19/02/25 à 19/07/25
- > Recrutement MOE = phase 2 : 01/09/25 à 31/12/25

2) Missions du SIEL-TE Loire

2.1. Contenu de la mission

Le SIEL-TE Loire propose d'accompagner les collectivités adhérentes au SAGE dans leur projet de rénovation énergétique via l'option Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Bâtiment & Energie.

L'objectif est d'aider la collectivité (maître d'ouvrage) là où ses compétences internes techniques et/ou administratives ne sont pas en adéquation avec ses besoins.

Cette assistance se décline en deux temps :

- Le montage d'opérations où l'AMO du SIEL-TE aide la collectivité adhérente à qualifier et formaliser son besoin, à en estimer l'enveloppe budgétaire et sa temporalité, à s'entourer des bons acteurs du projet. L'objectif est d'aider la collectivité à « passer à l'action ».
- Le suivi de projet en phase études et travaux où l'AMO du SIEL-TE accompagne la collectivité adhérente à faire pleinement comprendre ses besoins au maître d'œuvre qui aura été choisi. Elle intervient en tant qu'expert vulgarisateur et facilitateur. L'objectif ici est d'assurer la qualité des projets par le respect des performances visées dans l'enveloppe et la temporalité préalablement définies.

Ces deux temps, bien que distincts, peuvent être complémentaires.

Dans tous les cas, l'accompagnement du maître d'ouvrage ne concerne que la partie bâtiment et « énergie » de l'opération (enveloppe et systèmes).

Cette compétence est activée par la signature d'une convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui définit les prestations confiées au SIEL-TE Loire. Cette convention est approuvée par délibération du conseil municipal.

2.3 Proposition de planning SIEL-TE :

	Phase	Objet	Délai d'exécution proposé (Commune)	Délai d'exécution détaillé (SIEL-TE)	Nombre de COTECH et COPIL
TRANCHE FERME : élaboration du programme	Phase 1	Faisabilité et programmation du projet	6 mois	5 mois	
	Etape 1	Etude préalable et élaboration du programme		11 semaines	2 COPIL 2 COTECH
	Etape 2	Elaboration et rédaction du programme technique et fonctionnel		11 semaines	1 COPIL 1 COTECH
	Etape 3	Estimation financière et planning prévisionnel de l'ensemble de l'opération		compris dans étape 1 et 2	
	Phase 2	Sélection de la maîtrise d'œuvre	4 mois	4 mois	2 COTECH
TRANCHE OPTIONNELLE 1	Phase 3	Conception du projet		9mois	2 COPIL + 2 COTECH ou 4 COTECH
	Phase 4	Passation des contrats		3 + 3 semaines	2 COTECH
	Phase 5	Suivi de chantier		15 mois	3 visites de chantier + 1 visite en phase AOR

2.2. Coût de la mission

Le montant de la contribution correspondant à la réalisation des missions s'élève à :

	Phase	Objet	Montant contribution
TRANCHE FERME : élaboration du programme	Phase 1	Faisabilité et programmation du projet	5 880,00€
	Etape 1	Etude préalable et élaboration du programme	
	Etape 2	Elaboration et rédaction du programme technique et fonctionnel	
	Etape 3	Estimation financière et planning prévisionnel de l'ensemble de l'opération	
	Phase 2	Sélection de la maîtrise d'œuvre	3 430,00€
TRANCHE OPTIONNELLE 1	Phase 3	Conception du projet	1 960,00€
	Phase 4	Passation des contrats	735,00€
	Phase 5	Suivi de chantier	2 695,00€

Le détail estimatif est annexé à la présente offre de mission.

2.2. Subvention ELENA

Le SIEL-TE Loire bénéficie d'une subvention européenne dite « ELENA » de 90% sur l'accompagnement réalisé en phase Programmation et Etudes de Conception.

Si les marchés de travaux sont notifiés aux entreprises avant le 30/09/2027, le SIEL-TE réattribuera les sommes dues à la commune sous 30 jours.

3) Validation de la mission :

1 - Validation des missions confiées au SIEL-TE Loire	Collectivité
2 - Transmission du modèle de délibération à la Collectivité	SIEL-TE
3 - Approbation de la délibération AMO en Conseil Municipal	Collectivité
4 - Début de la mission AMO	SEIL-TE

En parallèle, une deuxième délibération devra être prise afin de mettre à jour la convention SAGE qui vous lie au SIEL-TE. En effet, la mission AMO est une nouvelle option qui n'existait pas lors de la signature de votre convention en 2019.

Proposition temps prévisionnel et financière
Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage - AMO Energie Bâtiment

PHASES	ELEMENTS DE MISSION	OBJECTIFS	Qui ?	Choix COLLECTIVITE	AMO	Service Juridique	Total jours Mission AMO	Prix unitaire	Total €	Total € après subvention ELENA		
				selon CCTP AMO reçu 28/01/2025	Nb jrs estimés		Nb jrs estimés	€/jr				
Réflexio n amont	PRE-ETUDES											
	Audit / Etude d'opportunité	Audit / diagnostic Énergétique	Etat des lieux. Préconisations de travaux sur le bâti et les systèmes : techniques et financiers.	Tech SAGE	inclus dans convention SAGE							
Programmation	PROGRAMME										9 310.00 €	931.00 €
	Montage d'opérations	Programme	Définition d'un programme des travaux : - Liste des travaux envisagés dans sa globalité. - Budget alloué aux travaux et aux études - planning / temporalité de l'opération - Orienter les choix énergétiques du MOA (maitre d'ouvrage)	AMO	OUI	12		12.0	490 €	5 880.00 €		
		Sélection de la MOE (maîtrise d'œuvre)	- Organiser le financement du projet - Définir un mode de réalisation du projet : loi MOP, CPE, Conception/réalisation. - Organiser la consultation du Maitre d'Œuvre (MOE) jusqu'au choix de ce dernier par la collectivité. - Gestion adminitrative et financière - Suivi opérationnel du projet avec contrôles		OUI	4	3	7	490 €	3 430.00 €		
Etudes de Conception	CONCEPTION										1 960.00 €	196.00 €
	Avant Projet Sommaire (APS)	Suivi en phase Projet	Valider les choix constructifs et énergétiques performants du projet	AMO	A voir	1.5		1.5	490 €	735.00 €		
	Avant Projet Détaillé (APD)		Valider les choix techniques et vérifier la cohérence du projet proposé.		A voir	1		1	490 €	490.00 €		
	Projet et Dossier de Consultation des Entreprises (PRO/DCE)		Contrôler l'intégration des choix constructifs et techniques dans le projet.		A voir	1.5		1.5	490 €	735.00 €		
Réalisation des travaux	TRAVAUX										3 430.00 €	3 430.00 €
	Analyse des Offres (ACT)	Suivi en phase travaux	Choisir les entreprises capables de réaliser l'opération selon les performances énergétiques fixées	AMO	A voir	1.5		1.5	490 €	735.00 €		
	Etudes d'Exécution (EXE)		Accompagner les entreprises pour leurs études de conception afin de s'assurer que les détails de mise en œuvre sont cohérents avec les performances souhaitées		NON	0		0	490 €	- €		
	Travaux (DET)		Accompagner la MOE dans la vérification des travaux dans le respect des performances énergétiques (3*0.5jrs)		A voir	1.5	2	3.5	490 €	1 715.00 €		
	Réception (AOR)		Accompagner la MOA dans la vérification de la conformité de l'ouvrage par rapport aux performances énergétiques jusqu'à la levée des réserves		A voir	2		2	490 €	980.00 €		
Utilisation	EXPLOITATION											
	Suivi des performances	Suivi en phase utilisation	Evaluer le niveau de performance réel du bâtiment	Tech SAGE	inclus dans convention SAGE							
Conditions d'obtention de la subvention du projet européen ELENA : - les marchés de travaux doivent être notifiés avant le 30/09/2027 - les prestations subventionnées sont hors phase travaux					TOTAL AMO	25	5	30	490 €	14 700.00 €	4 557.00 €	